



Grenoble, le 24 mai 2014

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### Distribution de la propagande électorale

La préfecture de l'Isère vous informe que l'acheminement des bulletins de vote, qui sont fournis par les partis politiques, a été confié à un prestataire privé.

Les difficultés de distribution ont été identifiées par la préfecture qui a approvisionné en bulletins de vote les communes concernées, dont la commune de Saint Paul de Varces.

Cependant, la préfecture de l'Isère rappelle votre attention sur le fait que tous les partis politiques n'ont pas fourni de bulletins de vote ni à la commission de propagande, ni aux communes. Il est alors possible de télécharger les bulletins de vote sur les sites Internet des partis.